

CA 09/06/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE LA POSSESSION
Centre Communal d'Action Sociale
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AFFAIRE N° 09/JUIN/2026

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 13

DATE DE CONVOCATION : 03/06/2026

SEANCE DU 09/06/2026 à 9h03

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à neuf heures trois, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Possession sous la Présidence de :

Monsieur Erick FONTAINE
Président du CCAS

ETAIENT PRESENTS : Erick FONTAINE - Anaëlle DUFESTIN - Sabrina DE LOUISE - Rozen-Michelle RAVILY - Marie-Andrée MICHEL - Jean-Claude LALLEMAND - Marie Lourdes SINISSAMY - Marie-Thérèse BOYER - Sully VIDOT

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : Jeanne DOCTEUR (procuration à Marie-Thérèse BOYER) Dominique SAMUEL (procuration à Marie-Lourdes SINISSAMY) - Vanessa PAUSE (procuration à Sully VIDOT)

ETAIT EXCUSÉ : Henri ANANELIVOUA

ETAIT ABSENT :

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Chantal BESSENAY - Chargé de mission - Philibert DABREZA - Directeur du service financier
Brice CLAIRENTEAU - Directeur adjoint du service financier
Gaëtan HORELLOU - Chef du service de Gestion Comptable du Port
Patricia HOLLART - Directrice du pôle moyens et ressources humaines
Arnaud JEANNETTE - Directeur du service petite enfance
Patricia BOYER - Assistante de direction

.....
Conformément à l'article 23 du décret n° 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale, et comme le stipule le règlement intérieur du CCAS, Mme Pauline CADILLAT est secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte.

.....
« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
 - Deux mois après l'introduction de recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai »
-

AFFAIRE N° 9 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 DU CCAS DE LA POSSESSION (ANNEXE 4)

Le Compte Financier Unique retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice 2025 et se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il est précisé que l'exécution du budget 2025 est intervenue sous la responsabilité de la précédente municipalité. Le maire en qualité de président du CCAS de La Possession, ainsi que les nouveaux membres du conseil d'administration, installés en avril 2026, sont appelés à se prononcer sur les résultats de cet exercice.

Conformément aux règles applicables, l' élu ayant exercé les fonctions d'ordonnateur au cours de l'exercice 2025 ne prend pas part au vote du Compte Financier Unique.

Les exécutions 2025 par section se présentent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	404 191,00	5 900 588,41	6 304 779,41
	Recettes réalisées (1)	B	196 623,41	5 902 297,62	6 098 921,03
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	518 068,72	6 322 383,00	6 840 451,72
	Dépenses réalisées (1)	E	165 078,74	5 802 041,79	5 967 120,53
	Restes à réaliser	F	108 621,84	0,00	108 621,84
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	31 544,67	100 255,83	131 800,50
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	113 877,72	421 794,59	535 672,31
Solde (investissement) ou résultat de clôture	Excédent /déficit	G + H	145 422,39	522 050,42	667 472,81
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-108 621,84	0,00	-108 621,84
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H	36 800,55	522 050,42	558 850,97

En Investissement :

Les réalisations par chapitre en dépenses et en recettes se présentent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE					
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 500,00	716,20	15,92	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	398 568,72	155 250,54	38,95	108 621,84
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		403 068,72	155 966,74	38,69	108 621,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	3 037,00	60,74	0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	3 037,00	60,74	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		408 068,72	159 003,74	38,96	108 621,84
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	110 000,00	6 075,00	5,52	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		110 000,00	6 075,00	5,52	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		518 068,72	165 078,74	31,86	108 621,84
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		518 068,72	165 078,74		108 621,84

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 165 078,74€ dont 97 762,18€ pour les équipements des structures de la Petite Enfance, et 53 401,38 pour l'acquisition d'un fourgon avec cellule isotherme, financé par le département, dans le cadre de la mise en place d'un dispositif itinérant de colis alimentaires à destination des publics fragilisés.

Il est constaté pour l'exercice 2025, 3 037€ d'avances remboursables et 6 075€ d'opérations d'ordre.

Le montant des restes à réaliser en dépenses d'investissement est de 108 621,84€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	230 811,00	70 704,90	30,63	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 143,00	8 142,49	99,99	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	3 037,00	60,74	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		243 954,00	81 884,39	33,57	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	25 237,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	135 000,00	114 739,02	84,99	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		160 237,00	114 739,02	71,61	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		404 191,00	196 623,41	48,65	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		113 877,72			
Total des recettes de la section d'investissement		518 068,72	196 623,41		0,00

Les recettes d'investissement s'élèvent à 196 623,41€. Les subventions d'équipement reçues atteignent 70 704,90€. Le montant du FCTVA est de 8 142,49€.

Pour les opérations d'ordre en recettes d'investissement, il est constaté au CFU 2025, 114 739,02€.

CA 09/06/2026

En section de fonctionnement :

Les exécutions en dépenses et en recettes se présentent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM +	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)
011	Charges à caractère général (3)	545 731,00	315 842,35	54 050,58	369 892,93	67,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 239 020,00	5 082 756,09	0,00	5 082 756,09	97,02
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	340 395,00	194 336,25	30 317,50	224 653,75	66,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 125 146,00	5 592 934,69	84 368,08	5 677 302,77	92,69
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	100,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 162 146,00	5 602 934,69	84 368,08	5 687 302,77	92,29
023	Virement à la section d'investissement	25 237,00				
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	135 000,00	114 739,02	0,00	114 739,02	84,99
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		160 237,00	114 739,02	0,00	114 739,02	71,61
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		6 322 383,00	5 717 673,71	84 368,08	5 802 041,79	91,77
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des dépenses de la section de		6 322 383,00	5 717 673,71	84 368,08	5 802 041,79	

Les dépenses de fonctionnement atteignent environ 5,802 M€, avec un taux de réalisation de 91%. La masse salariale représente 88% du budget total de cette section avec 5,082 M€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis	Rattachement s (c)	Total réalisations	Taux de réalisation
013	Atténuations de charges APA	73 300,41	45 394,96	0,00	45 394,96	61,93
016	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Prod. services, domaine, ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	diverses Impôts et taxes (sauf 731)	338 820,00	382 919,94	37 994,24	420 914,18	124,23
73	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Autres produits de gestion	5 374 832,00	5 423 657,07	0,00	5 423 657,07	100,91
75	courante	3 636,00	6 256,41	0,00	6 256,41	172,07
Total des recettes de gestion des services		5 790 588,41	5 858 228,38	37 994,24	5 896 222,62	101,82
76	Produits financiers Produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		5 790 588,41	5 858 228,38	37 994,24	5 896 222,62	101,82
042	Opérations ordre transf. entre	110 000,00	6 075,00	0,00	6 075,00	5,52
Total des recettes d'ordre (3)		110 000,00	6 075,00	0,00	6 075,00	5,52
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		5 900 588,41	5 864 303,38	37 994,24	5 902 297,62	100,03
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		421 794,59				
Total des recettes de la section de fonctionnement		6 322 383,00	5 864 303,38	37 994,24	5 902 297,62	

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 5,902 M€. La subvention d'équilibre versée par la ville est 3,550M€.

Les autres recettes reposent principalement sur :

- La participation des familles soit 358 358,94€ ;
- La participation de la CAF pour la petite enfance soit 1 732 929,56€.

CA 09/06/2026

Considérant que :

- Le contrôle du Compte Financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués ;
- Les restes à réaliser sont sincères et dûment justifiés ;
- Les résultats définitifs s'établissent comme suit :
- Résultat de fonctionnement : + 522 050,42 €
- Résultat d'investissement : + 36 800,55 €
- Résultat cumulé : + 558 850,97 €

Considérant que l'approbation du Compte Financier Unique constitue un acte de contrôle et de validation de la régularité des comptes, sans emporter adhésion aux choix de gestion opérés au cours de l'exercice.

Ceci exposé, le Conseil d'administration à l'unanimité :

- **Acte la présentation faite du Compte Financier Unique 2025 du Budget du CCAS de La Possession ;**
- **Constate que le contrôle du Compte Financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués ;**
- **Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;**
- **Arrête les résultats définitifs du Compte Financier Unique 2025 comme suit**
 - Résultat de fonctionnement : + 522 050,42 €
 - Résultat d'investissement : + 36 800,55 €
 - Résultat cumulé : + 558 850,97 €
- **Prend acte que le Compte Financier Unique retrace l'exécution budgétaire d'une mandature précédente, sans préjuger des orientations du nouveau conseil d'administration ;**
- **Autorise le président ou toute personne habilitée à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Fait et clos les jour, mois et an que dessus et ont signé après lecture les membres présents.

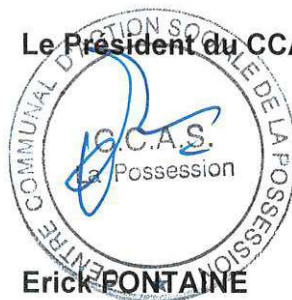
La Secrétaire de séance,



Pauline CADILLAT

Pour copie conforme

Le Président du CCAS



Erick FONTAINE